

et qu'il ne pouvait évidemment être ici. Le ministre devait savoir qu'il irait, il n'y avait rien d'urgent et il aurait dû se mettre à notre disposition lundi et mardi, alors qu'il se trouvait ici-même dans l'édifice. Voilà où le bât blesse: celui qui a pondu cette idée, que ce soit le premier ministre, le président du Conseil privé ou n'importe qui, au lieu d'élaborer un régime souple et pratique, l'a rendu si rigide qu'il ne fonctionnera jamais.

Nous ne cherchons pas à faire de l'opposition systématique ni à mettre le gouvernement dans l'embarras. Ce n'est pas notre seule raison. Nous devons atteindre notre but par l'absurde, j'en conviens, mais que faire d'autre dans une situation ridicule? Nous ne pouvons espérer faire contrepoids à la majorité du gouvernement en attendant ici sur nos sièges d'être écrasés. Il nous faut montrer au public et à la Chambre qu'il s'agit d'une situation ridicule. C'est notre seul moyen d'en sortir.

Il vaudrait mieux abandonner ce système, car il ne peut fonctionner avec une pareille rigidité. Le succès de la période des questions dépend de sa souplesse et de la facilité à faire face à des situations imprévues. Les ministres devraient être présents chaque fois qu'ils le peuvent. Naturellement, s'ils s'absentent pour une longue période de temps—bien qu'on n'en comprenne guère la nécessité—nous ne leur en ferons pas grief. Lorsqu'on sait que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures se trouve à New York, personne ne se lève pour s'informer de son absence, sauf si on le soupçonne d'y prolonger son séjour pour éviter des questions embarrassantes.

Si l'on nous en avait donné l'occasion, nous aurions pu expliquer au gouvernement, avant qu'il mette ce système en vigueur, pourquoi il ne donnerait pas des résultats satisfaisants. Mais il a décidé de ne pas nous consulter avant d'agir.

L'hon. M. Macdonald: Le député veut-il insinuer que l'opposition n'a pas été informée?

M. Aiken: Le ministre décrit très bien ce que le gouvernement a fait. Il a informé l'opposition, il ne l'a pas consultée.

L'hon. M. Macdonald: Le député de Peace River veut-il insinuer qu'il n'était pas au courant de cette proposition?

M. Baldwin: Ce n'est pas du tout ce que nous disons.

[M. Aiken.]

M. Aiken: Je dis que le président du Conseil privé nous a informés—mais consulter, c'est autre chose. Le président du Conseil privé agira-t-il ainsi au sujet du comité de la procédure? Si oui, et s'il se borne à nous informer de ce qu'il compte faire, il verra que ses nouvelles propositions seront tout aussi embrouillées parce qu'il y a ici quelques députés qui, pour n'être peut-être pas trop brillants, ont quand même quelques années d'expérience. Je sais que certaines de ces propositions ne réussiront pas, car elles ont déjà été tentées et ont échoué. Le gouvernement aura beau nous dire que, parce qu'il a un mandat, il connaît tout, il a tort de ne pas nous consulter. Nous acceptons les idées nouvelles quand elles sont bonnes, mais celle-là était très, très mauvaise.

L'hon. M. Macdonald: Le député de Parry Sound-Muskoka nous a fait certaines concessions qui ne sont pas à dédaigner. Il a d'abord eu l'obligeance de reconnaître que nous n'avons pas agi dans un but sinistre, ce que certains de ses collègues n'ont pas eu la générosité d'admettre. Mais je tiens à lui dire à ce sujet, et je traiterai d'abord de sa dernière remarque, que je ne suis pas d'accord quant à sa théorie selon laquelle l'opposition devrait avoir droit de veto à cet égard. Je suis prêt à lui concéder le droit de ne pas être d'accord avec moi sur le fonctionnement de cette Chambre, mais son désaccord ne lui donne pas le droit de dire que nous ne pouvons agir comme nous l'entendons du fait qu'il n'est pas d'accord. Je tiens à bien le préciser.

L'hon. M. Hees: Personne n'a dit cela.

L'hon. M. Macdonald: Le député de Parry Sound-Muskoka a fort bien réussi à critiquer la thèse du député de Prince Edward-Hastings. Il a admis qu'on ne pouvait pas s'attendre à ce que les ministres soient toujours présents au cas où on pourrait leur poser des questions. C'est parfaitement logique à mon avis, et on devrait donc accepter que les ministres ne puissent pas être à la Chambre à tout moment. C'est ce qu'on n'admet pas.

L'hon. M. Hees: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je n'ai jamais dit cela. On a toujours admis que les ministres devaient s'absenter, mais lorsqu'ils ne doivent pas être absents, ils devraient être à la Chambre pour répondre aux questions. Lorsqu'ils sont en voyage pour affaires importantes, nous avons toujours reconnu que c'était nécessaire, sans jamais soulever aucune question.